

Le droit de vote aux femmes turques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 441

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 5.—

ÉTRANGER . . . 8.—

Le numéro . . . 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

De nos jours, les grandes portes qui donnent accès à une vie utile et mémorable ne roulent plus sur leurs gonds avec le même fracas qu'autrefois. Elles sont peut-être moins monumentales, mais leur nombre est plus grand, et elles s'ouvrent sur des sentiers plus silencieux parce qu'ils mènent plus loin.

Maurice MAETERLINK.

IN MEMORIAM

M^{me} Chaponnière-Chaix

1850-1934

« Quand cela sera mon tour de partir, vous écrirez vous-même un article sur moi, parce que vous saurez le faire comme je l'aurais aimé... »

Cette demande, elle me l'avait adressée au cours d'une de ces longues conversations que nous avions, quand, la mort fauchant les unes après les autres de ces femmes d'élite qui furent les initiatrices de notre mouvement en Suisse, j'allais lui demander renseignements et détails pour mieux évoquer leur mémoire. Si donc maintenant, le cœur encore plus lourd de tristesse devant ce nouveau départ qui ravive un deuil toujours présent, je viens tenter de dire dans notre *Mouvement* ce que fut M^{me} Chaponnière pour nous, pour ses collaboratrices, pour notre féminisme à Genève, en Suisse, et dans les vastes champs internationaux, c'est pour déférer à ce désir témoignatif d'une si affectueuse confiance, et en m'efforçant de le dire comme elle-même l'eût voulu.

« Une belle vie est un don de Dieu », a-t-elle dit souvent, citant, comme on l'a rappelé l'autre jour à son service funéraire, une parole de Charles Wagner. Et elle eut une longue belle vie. Non pas exempte, certes, de soucis, de chagrins ou de deuils, puisque même avant d'avoir atteint l'âge de trente ans, elle était veuve sans enfants, et que, nous quittant maintenant à quatre-vingt-quatre ans sonnés, elle restait presque solitaire de toute une génération; mais parce qu'elle sut se faire une vie active, utile, riche d'intérêts altruistes et d'amitiés, une vie inspirée d'un souffle d'inébranlable optimisme, étayée sur des convictions intimes profondes, dirigée par une volonté très ferme, qui ne lui permettait ni faiblesses ni concessions hors du chemin qu'elle s'était elle-même tracé, une vie claire, nette, en ligne droite, sans à coups ni flottements, et dont les différentes étapes furent toujours en harmonie avec ses goûts. Gene-

voise fervente, patriote attachée à toutes les traditions du milieu scientifique, austère, et probe auquel elle appartenait, elle eut la joie de travailler pour la chose publique morale et matérielle par le moyen des organisations qu'elle créa ou dirigea; Suisseuse admirant profondément l'idée confédérale, elle coopéra étroitement des années durant avec toute l'élite féminine de son pays; esprit ouvert et compréhensif de l'utilité de la collaboration internationale, elle servit ce principe au Conseil International des Femmes comme au Comité International de la Croix-Rouge. Féministe convaincue de la valeur et de la dignité de la personnalité féminine, elle défendit cette idée comme l'un de nos chefs; toujours prête à une loyale collaboration masculine, elle la rencontra fréquemment; intellectuelle aux goûts historiques et politiques, elle participa aux grandes luttes d'idées pour le Code civil suisse, pour le Code pénal fédéral, pour le vote des femmes, pour les salaires féminins, pour la fermeture des maisons de tolérance, sur la neutralité de la Suisse, sur son adhésion à la S.d.N.; en bref, sur les brûlants problèmes de l'heure qui pose forcément toute présidence nationale, toute collaboration à un organisme international. Femme pratique, organisatrice remarquable, elle trouva dans son activité sociale l'application de ces qualités; amie bienveillante, accueillante, cœur chaleureux, elle noua et conserva les affections les plus dévouées, et jusqu'à la fin eut la joie d'être le centre familial pour ses nombreux neveux et nièces, dont quelques-uns étaient comme ses enfants. Combien de femmes, combien d'hommes, ont eu le privilège d'une vie si pleine, si équilibrée, si complète en un mot?...

Il faudrait beaucoup plus de place que celle dont nous disposons pour rappeler ici toutes les phases de l'activité de M^{me} Chaponnière. Car cette activité, elle la commença dès son veuvage, c'est-à-dire très jeune, et comme à cette époque-là il n'y avait guère de travail social ouvert aux femmes en dehors des organisations religieuses, elle entra à Paris à la Maison des Diaconesses de Reuilly, aux divers services de laquelle elle se consacra près de quinze ans, dirigeant notamment une école de garçons à Versailles et une prison de fem-



Cliché Mouvement Féministe
M^{me} CHAPONNIÈRE-CHAIX
lors du II^e Congrès des Intérêts féminins.
(Berne, 1921)

mes à Doullens (Somme). Que de fois lui avons-nous fait raconter les souvenirs si caractéristiques et saisissants de ses expériences morales et sociales dans ce milieu attristant, où, pour échapper à la dépression intellectuelle inévitable, elle s'attela de toute sa magnifique énergie à étudier le grec! Fatalement, entraînée par son ardeur, elle dépassa ses forces, tomba malade, revint à Genève, ou plus exactement à Céligny, où elle possédait un chalet à flanc de coteau, face au lac. Mais elle était bien trop active, bien trop désireuse de se rendre utile, on avait trop grand

besoin de ses capacités, pour qu'elle pût se contenter de surveiller ses vendanges! et bien vite l'Union des Femmes de Genève, fondée depuis peu de temps, sur l'initiative de Dr. Harriett Clisby, réclama son concours et fit d'elle sa présidente. Avec M^{lle} Camille Vidart, Emilie Lasserre, Mathilde Albert, Marie Brechbuhl, M^{mes} Marie Goegg, Cuénod-Lombard, elle fit partie de cette « première équipe », si on peut l'appeler ainsi, de féministes genevoises, auxquelles notre mouvement doit tant d'initiatives, d'idées nouvelles, de réalisations pratiques pour améliorer la situation de la femme.

Dès 1896, cette activité cantonale s'élargit dans le domaine suisse, du fait du I^{er} Congrès des Intérêts féminins organisés à Genève à l'occasion de l'Exposition nationale, du Comité d'organisation duquel M^{me} Chaponnière fut secrétaire, — alors que, vingt-cinq ans plus tard, en 1921, elle présidait le II^e Congrès du même nom à Berne! — et où se nouèrent les relations entre femmes suisses qui vont permettre en 1899 la fondation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines. M^{me} Chaponnière, représentant en cette occasion l'Union des Femmes de Genève, entra ainsi en contact direct et constant avec les chefs de notre mouvement à Berne, à Zurich, à Lausanne, à Neuchâtel, et notamment avec celles que l'on appelait « les dames de la Wegmühle », M^{me} Pieczynska, et surtout M^{lle} Helene de Mulin, à laquelle une amitié profonde, inspirée par une admiration sans réserve pour cette personnalité de race et d'austérité spirituelle, va l'unir désormais. Quand, en 1904, la présidence de l'Alliance revient, selon le rythme encore en vigueur de nos jours, à la Suisse romande, c'est M^{me} Chaponnière qui prend la direction de notre Conseil national des femmes suisses; et je crois bien que, de toutes ses activités, de toutes ses créations, de tout ce qu'elle a orienté ou dirigé, c'est à l'Alliance qu'est restée attachée la plus grande partie de son cœur. « Ce travail-là, c'est ma passion », m'a-t-elle dit un jour, et l'on verra plus loin que, dans le message qu'elle envoyait à l'Assemblée siégeant à Genève, il y a deux mois, elle déclarait que les vingt-deux années consacrées à travailler pour l'Alliance ont été les plus heu-

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux No I. 943. Nous prions instamment tous ceux dont l'abonnement sera échu au 31 décembre prochain de bien vouloir se servir de ce bulletin pour régler dans un bureau de poste le montant de leur abonnement pour 1935 (prix: 5 fr. prix réel de revient: 6 fr.).

Ceux de nos abonnés qui ont déjà bien voulu effectuer ce versement sans attendre la parution de ce numéro sont priés de ne pas se considérer comme visés par le présent avis. Et tous ceux qui, à ce versement, voudront bien ajouter, en cadeau de Noël, un petit supplément qui nous aidera à boucler nos comptes de fin d'année et à parer aux pertes inévitables d'abonnés, sont assurés dès maintenant de la chaude reconnaissance du

MOUVEMENT FÉMINISTE

Le droit de vote aux femmes turques

Déjà en possession du suffrage municipal, — on sait qu'une conseillère municipale d'Istanbul habite la maison où vécurent les *Désenchantées* de Loti! — les femmes turques viennent d'obtenir leurs droits politiques. Ceux-ci étaient, nous dit-on, inscrits dans la Constitution, mais la loi d'application vient tout juste d'être votée maintenant. Ce sont donc des citoyennes responsables et égales aux hommes qui recevront, le printemps prochain, sur les rives du Bosphore, les mineurs, incapables de discernement, que sont les femmes de l'Helvétie.

Lire en 2^{me} et 3^{me} pages:

Nouvelles féministes brèves.

E. Go: *Féminisme international: Avant le Congrès d'Istanbul; une rencontre en Angleterre.*V. DELACHAUX: *L'enfance en danger moral.*En 4^{me} page:

Correspondance. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

En feuilleton:

JEANNE VUILLIOMENET: *Les femmes et les livres. Voyages, I. Andrée Viollet.*

Que lisons-nous? — Publications reçues.

Haro sur les femmes

Les milieux féministes genevois ont été, cette dernière quinzaine, en pleine agitation, du fait de l'assaut donné aux salaires féminins par le projet gouvernemental d'économies. Ce projet, nous l'avons dit dans notre précédent numéro, mais estimons utile de le répéter ici, prévoit une économie de 2 millions à réaliser sur les traitements des fonctionnaires, au moyen de: a) une réduction générale des traitements versés au personnel féminin, en dérogation au principe de l'égalité de salaires admis depuis quinze ans, 560.000 fr. devant être trouvés de la sorte sur le compte d'environ 600 femmes; b) une retenue de 10 % (que l'on remarque la différence du procédé) sur les traitements du personnel masculin, en tenant compte des charges de famille (et pourquoi n'en pas tenir compte pour les femmes aussi?...); c) par une retenue de 100.000 fr. à opérer sur les salaires dépassant globalement

8.000 fr. des conjoints travaillant tous deux dans une administration publique (ce qui va conduire fatalement à l'élimination des femmes mariées, déjà menacées par la loi dite chrétienne-sociale de M. Berra, et par l'une des innombrables initiatives populaires que lancent à jet continu nos concitoyens en fièvre.

L'indignation est vive, et on le comprend. Qu'il soit clair comme le jour que socialistes, radicaux et conservateurs au pouvoir se soient unis pour faire porter aux femmes le plus lourd poids des économies, parce qu'elles ne sont pas électrices, c'est ce que personne ne nie. Personne ne nie non plus que des sacrifices sont nécessaires, et que les fonctionnaires doivent en faire leur part, mais est-il chevaleresque, équitable, généreux, d'imposer la forte proportion de ces sacrifices à l'élément économiquement et politiquement faible? et comment un gouvernement socialiste peut-il se prétendre encore le défenseur des petits quand il attaque des femmes qui ne peuvent se défendre?... Il va bien de soi que les femmes si odieusement infériorisées (d'après le projet d'échelle des traitements à l'étude au moment où nous écrivons ces lignes, la différence de gain entre hommes et femmes, pour le même poste, atteindrait jusqu'à 1200 fr., alors qu'en 1919, avant l'adoption de la loi d'égalité, elle n'était que de 350 francs!) sont révoltées. Mais que peuvent-elles sans bulletin de vote? et, par conséquent, sans influence sur le gouvernement auteur du projet, sur le Grand Conseil auquel il va être soumis, sur les députés membres de la Commission du budget? sans influence non plus sur la presse, qui, dans sa majorité, refuse leurs communications et leurs articles, et par conséquent sur l'opinion publique? L'affiche? Elles en ont usé; mais la plus rocambolesque histoire, machinée par le

Courrier de Genève pour dérober une facture d'imprimerie et diffamer les auteurs d'un placard répondant aux propositions chrétiennes sociales de remplacer la main-d'œuvre féminine « partout où c'est possible » par la main-d'œuvre masculine, leur a prouvé la valeur des procédés électoraux en vigueur chez nos adversaires. Le meeting? qui y vient en plus des intéressées? La pétition? elle va au panier. La démarche personnelle? le siège de nos législateurs est fait...

En vérité, l'on voudrait prouver l'urgence nécessaire pour les femmes d'obtenir leur bulletin de vote que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Ce serait presque à dire *Merci* pour cette propagande gratuite, — si tout ceci n'était si profondément humiliant. Humiliant pour les femmes qui voient leur travail sous-estimé et rabaisé, par la basse contrevalleur à laquelle on l'estime; humiliant pour des hommes qui ne savent pas trouver d'autres moyens pour sauver la République que de faire payer aux femmes leur minorité politique. E. Go.

Questions d'éducation¹

Parmi les nouvelles pédagogiques des divers pays, nous relevons le fait que le gouvernement national-socialiste d'Allemagne tend au désencombrement des Universités. Comme l'idéologie du nationalisme-socialisme reconnaît la valeur du travail manuel, la poussée vers les lycées est déjà enrayée. Les autorités du Reich ont limité à 15.000 le nombre des bacheliers auxquels on

¹ D'après les « Bulletins » du Bureau International d'Éducation, 44, rue des Maraîchers, Genève.